



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 07 JUILLET 2022**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 37**

Affiché le : 08/07/2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois de juillet à 18H00 le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

**Présents** : M. GACHON – Mme CZURKA – M. AMAR – Mme MORBELLI – Mme CUIILLIERE – M. GARDIOL – Mme ATTAF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – Mme DESCLOUX – M. PIQUET – M. OULIE – Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme RAFIA – Mme BERTHOLLAZ – M. DE SOUZA – Mme ROVARINO – Mme CHAUVIN – M. JESNE – M. SAURA – M. MENGEAUD – Mme CARUSO – M. SAHRAOUI – Mme SAHUN – M. ALLIOTTE – Mme JONNIAUX – Mme CONTICELLO – M. BORELLI

**Pouvoirs** : M. MONDOLONI à Mme DESCLOUX – M. MERSALI à M. OULIE – Mme ROSADONI à M. PIQUET – Mme LEHNERT à M. GARDIOL – M. FERAL à Mme SAHUN – M. BOCCIA à M. ALLIOTTE – M. SANCHEZ à Mme JONNIAUX – M. GACHET à Mme CONTICELLO

**Absents** : M. DE SOUZA- M. RENAUDIN

**Secrétaire de séance** : M. SAHRAOUI

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL**

**N° Acte : 7.5**

Délibération n°22-119

Vu le Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) prévu par la Fédération Française de Football dans le cadre de sa politique d'accompagnement du développement et de la structuration du football amateur,

Vu les dispositifs d'aides aux communes du département des Bouches du Rhône et de la Métropole Aix Marseille,

Considérant que des aides financières pourraient être allouées pour la transformation du stade de football stabilisé du griffon en stade en gazon synthétique comme précisé dans le plan de financement prévisionnel suivant :

Projet	Partenaire financier	Taux de participation	Montant de la subvention sollicitée HT
Transformat ion du stade de foot	CD 13	50 %	425 000 €
	Métropole	24,12 %	205 000 €

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

<b>stabilisé du Griffon en stade en gazon synthétique</b>	Fédération Française de Football	5,88 %	50 000 €
	Autofinancement commune	20 %	170 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>850 000 €</b>

Afin d'aider la Ville à faire face à l'importance des crédits à mobiliser, le maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter des aides auprès des partenaires au taux et montants présentés ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

SOLLICITE une participation financière de la Fédération Française de Football, au taux et montants visés ci-dessus, pour la réalisation des opérations sélectionnées,

PRECISE que les crédits nécessaires sont imputés au budget de la commune, section investissement,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette demande de participation.

Délibération du Conseil Municipal  
Mis en ligne le 11/07/2022  
reçue à la Préfecture le 08/07/2022

POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 08 juillet 2022  
P. le Maire et par délégation  
La Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**

